



# interliaisons

Après le congrès une nouvelle direction élue:

- Semainier- repartition des taches du bureau page 2
- Le rapport de Richard Rougier à la C.E. du 17 avril: page 3
- Tract 3 juin: page 5
- Déclaration unitaire 3 juin- Impact du non gel des pensions inférieures à 1 200 euros: page 7
- Bon de commande Vie Nouvelle 181: page 9

**MAI**  
**2014**  
**N° 107**



## LE 3 JUIN A PARIS

*La déclaration unitaire*  
*Le tract national*

Dans le mensuel « ensemble » de mai, **François Thierry-Cherrier**, tout juste réélu secrétaire général de l'UCR-CGT, expose les enjeux du syndicalisme retraité. À la veille d'une grande manifestation nationale unitaire à Paris, le 3 juin prochain. *Extrait :*

### “L'UCR appelle à une manifestation nationale à Paris le 3 juin, quel en est le mot d'ordre ?

La manifestation portera principalement sur la question du pouvoir d'achat et sur la loi sur l'autonomie. Cette mobilisation, que nous souhaitons la plus large et la plus unitaire possible, sera aussi l'occasion de démontrer que les pavés parisiens n'appartiennent ni à la manif pour tous, ni aux bonnets rouges. Nous porterons pour notre part des foulards rouges, vendus dès à présent dans nos UFR et USR ! Le choix de la date, après les échéances électorales, n'est pas anodin : le FN courtise de plus en plus les retraités. Nous ne voulons pas le voir récupérer le mouvement. ■ Propos recueillis par EVA EMEYRIAT “

Lund	Mard	Merc	Jeud	Vendr	Same	Dima
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	25	29	30	31	

	Férié
	Bureau
	Inter UCR Préparation 3 juin

## SEMAINES DE PERMANENCE DES MEMBRES DE LA DIRECTION DE L'UCR

MAI		
Les 6 et 7	Floret Jean-Pierre	Domard Anita
Du 13 au 15	Boyer Jocelyne	Bernadet Marie-Françoise
Du 20 au 22	Rouger Richard	Farache Jacqueline
Les 27 et 28	Bron Huguette	Blache Daniel
JUN		
Du 3 au 5	Jouchter Olivier	Béal Jean-François
Du 10 au 12	Petitjean Chantal	Delattre Yves
Du 17 au 19	Georges Gilka	Bonnefous Philippe
Du 24 au 26	Lecomte Maurice	Duchesne Roseline

### Congés scolaires :

#### Hiver :

Zone A du 1er mars au 17 mars 2014  
 Zone B du 22 février au 10 mars 2014  
 Zone C du 15 février au 3 mars 2014

#### Printemps :

Zone A du 26 avril au 12 mai 2014  
 Zone B du 19 avril au 5 mai 2014  
 Zone C du 12 avril au 28 avril 2014



## APRES LE 10<sup>ème</sup> CONGRES,

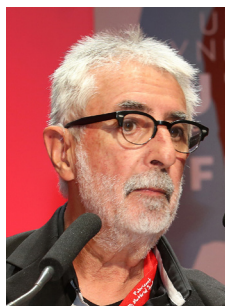
### Les responsabilités dans le bureau de l'U.C.R.

<b>Secrétaire général de l'UCR</b> Politique des cadres, contacts avec les Organisations syndicales, validation des ordres du jour Bureau/CE/Comité général	<b>François THIERY-CHERRIER</b>
<b>Politique financière</b> - Responsable du personnel UCR + Vie nouvelle - En charge des initiatives nationales de l'UCR	<b>Maurice LECOMTE</b>
<b>Coordination des activités UCR</b> - Responsable de la permanence et des Congrès - Suivi des ordres du jour Bureau/CE/Comité général - Planning des membres du Bureau	<b>Chantal PETITJEAN</b>
<b>Vie syndicale</b> - Référents + projet de syndicalisation	<b>Olivier JOUCHTER</b>
<b>Vie nouvelle</b> - Directrice de la rédaction	<b>Pascale TERRAT</b>
<b>Communication/Site Internet</b>	<b>Jean-Pierre FLORET</b>
<b>Territoires/CODERPA</b>	<b>Josiane BLANC</b>
<b>Politique revendicative</b>	<b>Catherine TRAN PHUNG CAU</b>
<b>Responsable UCR-Actualités/Interliaisons</b> - Directeur promotion Vie nouvelle	<b>Richard ROUGER</b>
<b>LSR</b> - Relations avec les Associations	<b>Jacques SANCHEZ</b>
<b>Enjeux de société</b>	<b>Jean-Pierre GRENON</b>
<b>Responsable du suivi des Organisations USR et UFR</b>	<b>Jocelyne BOYER</b>
<b>Responsable du suivi des campagnes revendicatives</b>	<b>Marie-Paule POUSSIER</b>
<b>Europe/International</b>	<b>Hubert SCHWIND</b>
<b>Responsable du suivi et mise en œuvre des décisions du Congrès</b>	<b>Huguette BRON</b>
<b>Femmes retraitées</b>	<b>Gilka GEORGES</b>
<b>Formation</b>	<b>Michel SENEPART</b>

Après les annonces du 1er Ministre hier soir j'avais envie de résumer ce rapport sur l'actualité à 4 mots:

**1er mai.....3juin ..... et place au débat!**

Rien n'a évidemment fondamentalement changé dans le regard, l'analyse que nous avons porté et faite de l'actualité politique, économique et sociale, depuis St Etienne! Nous sommes plutôt confortés dans les orientations que nous nous sommes donnés et les décisions d'actions que nous avons prises.



Il n'y a pas pire sourd et aveugle que celui qui ne veut ni entendre ni voir! Pourtant les prothèses auditives cela existe...c'est vrai que ce n'est pas bien remboursé et ça risque de l'être de moins en moins!

Le président de la République n'a donc pas voulu entendre, ni voir le message de celles et de ceux qui se sont abstenus aux élections municipales ou qui ont décidé de sanctionner la politique menée par le gouvernement Ayrault en votant pour la droite ou l'extrême-droite!

Pire, il a décidé de poursuivre la politique libérale qu'il mène depuis maintenant 2 ans, au mépris des engagements pris pendant la campagne des présidentielles, la nomination de Manuel Valls au poste de Premier Ministre étant, à cet égard, pleine de signification. Non seulement ce dernier s'est inscrit dans le cadre des orientations prises précédemment, mais il a décidé d'amplifier les mesures qui s'opposent à une relance économique et sociale dans notre pays comme l'a Cgt l'a déclaré au lendemain de son discours de politique générale.

Premier Ministre que la CGT a rencontré vendredi dernier 11 avril...rencontre au cours de laquelle Thierry Lepaon a fait une déclaration dont vous avez certainement pris connaissance, qui se décline en 3 points que je rappelle sans entrer dans le détail:

- 1) la dimension des annonces contenues dans le discours de politique générale prononcée devant les députés par le 1er ministre. Nous sommes confrontés à une politique que l'on peut qualifier de brutale, c'est pour cela que Manuels Valls a été choisi, les mesures annoncées sont une fois de plus régressives et visent, comme

cela était prévisible, à accompagner une stratégie d'austérité pourtant massivement rejetée.

-2) l'analyse des mesures proposées et leurs conséquences. Nous connaissons à peu près la manière dont serait financée les 50 milliards d'économie ...du pacte de stabilité que l'on devrait requalifier en pacte d'austérité.

L'Etat serait mis à contribution à la hauteur de 18 milliards d'euros... cela veut dire à nouveau couper dans les effectifs ( plus particulièrement visé les agences de l'Etat comme Météo France par exemple...) l'avancement et le pouvoir d'achat des fonctionnaires, avec le gel du point d'indice jusqu'en 2017 ce qui justifie pleinement l'appel de toutes les fédérations de fonctionnaires à une journée nationale d'actions le 15 mai prochain.

Les collectivités territoriales pour 11 milliards... collectivités qui vont perdre leur clause de compétence générale et qui vont rogner sur leurs dépenses de fonctionnement ...avant que la réforme territoriale annoncée par le gouvernement (fusion des régions, suppression des départements...) ne s'impose aux populations qui ne seront évidemment pas consultées.

Et, les familles ...les retraités, pour 11 milliards d'Euros ...ce qui se traduirait par la non revalorisation des pensions, des allocations familiales, des allocations logement jusqu'en octobre 2015 .... Ce qui veut concrètement dire pour nous 21 mois consécutifs sans revalorisation des pensions, le 1er ministre invitant même les partenaires sociaux à étendre cette mesure aux retraites complémentaires...et il n'est pas difficile d'imaginer que le MEDEF va s'empresser de saisir la perche ainsi tendue ...les dépenses de santé pour 10 milliards d'euros... les médicaments génériques étant privilégiés comme la chirurgie ambulatoire ce que l'on peut traduire par la suppression de lits dans les hôpitaux publics et des suppressions d'emplois.

Bref ce sont dans les dépenses sociales que l'on puise c'est-à-dire dans le bien commun pour reprendre les

propos de Thierry Lepaon c'est-à-dire la santé, les services publics, la solidarité...notre système original de protection sociale étant directement mis à mal pour répondre aux exigences du patronat...et permettre ainsi la mise en œuvre du pacte de responsabilité sans contrepartie faut-il le rappeler.

Cette politique nous envoie directement dans le dur et dans le mur...Il est illusoire de laisser croire que le retour à la croissance, la fin du chômage de masse, passe par la baisse de la rémunération du travail que l'on prend comme étant responsable de la crise...ou par le renforcement d'une politique d'austérité.

Mais je ne vais pas redire ici tout ce que François a développé dans son rapport d'ouverture ni ce que nous avons dit, analysé proposé à l'occasion de notre congrès...

A l'inverse, mais sans nous mettre la pression, car nous allons devoir convaincre de l'utilité d'agir, convaincre que nous pouvons faire reculer et gagner sur nos revendications, il nous faut réussir le 3 juin, atteindre tout nos objectifs de participation. Nous allons sans doute devoir combattre la résignation, le fatalisme...les « peut être faut-il en passer par là pour sortir de la crise »...transformer la colère en action concrète, revendicative...

D'abord, réaffirmer dire notre opposition à ces mesures...que le Conseil des ministres doit valider le 23 avril avant qu'elles ne soient débattues à l'assemblée nationale le 30 avril ce qui donne également une tout autre dimension aux manifestations du 1er mai.

Surtout que ces mesures vont se cumuler avec d'autres... je pense notamment et entre autres à la fiscalisation de la bonification attribuée aux parents qui ont élevé 3 enfants au moins...les déclarations d'impôts viennent d'arriver... on a beau s'y attendre... le montant imposable par rapport à 2012 c'est pas « Super-Baisse » ( Super-Besse) mais « Super -Hausse ... » Manuel Valls a alors beau jeu d'annoncer une baisse des impôts dès le mois de juin prochain pour les familles les plus modestes...C'est bien d'une véritable réforme de la fiscalité dont nous avons besoin pour construire une fiscalité plus juste et cela devient aussi un objectif revendicatif qui a toute sa place dans la manifestation du 3 juin

Nous l'avons déjà fait, mais peut être cela mériterait-il aussi d'interpeller à nouveau les députés, dans leur circonscription, d'autant que cela n'est pas aussi simple que cela dans les rangs de la majorité.

Nous avons cependant aussi la responsabilité de démontrer qu'une autre politique est possible...d'organiser donc des journées d'étude sur le « coût du capital »,

de faire vivre, partager nos repères revendicatifs nos exigences revendicatives ce qui m'amène au 3ème point de la déclaration de Thierry Lepaon:

-3) les propositions de la CGT pour retrouver le chemin de la croissance et de l'emploi en misant sur le travail des salariés et l'objectif du progrès social que le 1er ministre a sans doute poliment écouté sans les entendre...mesures annoncées ne feront l'objet d'aucune discussion ou concertation, c'est passage en force!

Le 3 juin donc pour exiger avec force le retour à une politique de justice et de progrès social ce qui passe par la revalorisation des pensions et retraites, sans oublier le financement de l'aide à l'autonomie dans le cadre de la solidarité nationale...on peut légitimement avoir quelques inquiétudes quand à l'avenir du projet de loi de l'adaptation de la société au vieillissement.

Réactiver les « points rencontres », donner corps à notre plan de syndicalisation, gagner les retraités à s'engager et à se syndiquer

A Saint Etienne, nous avons réaffirmé avec force notre revendication d'une société pour tous les âges, solidaire, intergénérationnelle...

Tout le contraire de cette politique qui fabrique des boucs émissaires, alimente les divisions et montre du doigt les immigrés, les « roms » mais aussi les chômeurs, les fonctionnaires, les retraités...et les jeunes et qui mène tout droit dans les bras du Front National même si il faut distinguer un vote de colère d'un vote d'adhésion comme viennent de le déclarer la CGT, la FSU, Solidaires, l'UNEF, l'UNL, FIDL, la JOC, le MRAP, LDH...qui viennent de lancer un livre militant pour contrer les thèses du Front National.

Alors oui le 1er mai dans le cadre de l'appel unitaire lancé par la CGT, la FSU et Solidaires auxquels FO s'est déjà joint dans certains départements

Et le 3 juin la dynamique unitaire en cours de construction étant un atout supplémentaire majeur pour créer les conditions d'une manifestation massive des retraités à Paris...FO, la FSU, Solidaires, l'UNRPA et LSR ayant donné leur accord pour appeler avec nous..la CFTC devant donner sa réponse la semaine prochaine et la CFE/CGC le 28 avril...espoir d'une réponse positive

Nous sommes donc invités à rencontrer ces organisations syndicales dans nos départements respectifs peut être l'avez-vous déjà fait...

**A vous la parole...**



# Pour l'augmentation des retraites

## MANIFESTATION NATIONALE

# Le 3 juin à Paris

Le 16 avril 2014, le 1er ministre a décidé dans son pacte de responsabilité de réduire de 50 milliards d'euros les dépenses publiques.

Ainsi, Manuel Valls rabote 11 milliards d'euros sur les seules prestations sociales, en commençant par les retraites, les allocations familiales et le RSA. A cela s'ajoute l'inquiétude sur la suite de l'adoption d'une loi pour l'adaptation de la société au vieillissement.

Depuis la décision du patronat, avec l'accord de certains syndicats, de bloquer la revalorisation des retraites complémentaires, depuis la décision du gouvernement de reporter aux calendes grecques les revalorisations des pensions, de réaliser des milliards d'économie sur la sécurité sociale, le malaise est profond, la colère est grande. L'annonce de ne pas geler les pensions au dessous de 1200 € n'y changera rien.

*Retraitée, je ne suis pas une charge, je contribue au développement collectif de la société, au travers d'activités qui vont de la garde des petits-enfants à l'aide aux devoirs, mais aussi par mon engagement dans le monde associatif.*

*Bernadette – 68 ans – retraitée du textile.*

De Balladur à Ayrault, en passant par Fillon, on ne compte plus les «réformes» des retraites avec toujours la même recette : plus d'annuités exigées et des départs retardés.

Déjà le 20 février 2014, plus de 120 000 cartes de vœux ont été remises

au Président de la République pour dire STOP à la baisse du pouvoir d'achat et pour exiger une revalorisation des retraites conséquentes. Aujourd'hui, les retraités en ont ras-le-bol et décident de manifester leur colère le 3 juin prochain à Paris.

### GATTAZ ET HOLLANDE NOUS RACKETTENT

- Taxe de 0,30% sur les retraités imposables (CASA) pour le financement de la perte d'autonomie depuis avril 2013 (et détournée vers l'assurance maladie).
- Hausse de la TVA, impôt le plus injuste au 1er janvier 2014 (les plus modestes paient le plus).
- Pas de revalorisation des retraites.
- Maintien de la suppression de la demi-part supplémentaire pour les retraités veufs, veuves ou divorcées n'ayant pas élevé seul un ou des enfants pendant une durée minimale de 5 ans.
- Fiscalisation de la bonification des pensions des retraités ayant eu trois enfants et plus.
- Accès aux soins rendu plus difficile et même menacé par les reculs organisés de l'assurance maladie, l'explosion des coûts des mutuelles, le démantèlement de l'hôpital public.

*Dans l'unité, à l'appel de:*

*la CGT, la CFTC, FGR, FO, FSU, LSR, Solidaires, UNRPA:*

**LE 3 JUIN 2014**  
**RASSEMBLEMENT 11 HEURES**  
**PLACE JOFFRE FACE A LA TOUR EIFFEL**

Métro : Ecole Militaire

**Pour un pique-nique de lutte qui sera suivi d'une manifestation nationale jusqu'au Ministère des personnes âgées.**

Union Confédérale des Retraités C.G.T. 263, rue de Paris 93515 Montreuil Cedex



# J'ai des revendications, je les fais entendre Le 3 juin à Paris

## Nous réclamons:

- Un rattrapage immédiat de 300 euros par mois pour tous les retraités.
- La revalorisation des retraites du secteur public et privé (CNAV et complémentaires) au 1er janvier 2014.
- Un minimum de retraite égal au SMIC que nous revendiquons à 1700 euros.
- Une restauration de l'assurance maladie, la suppression des dépassements d'honoraires.
- Prise en charge de l'autonomie des personnes âgées par l'assurance maladie avec un financement à hauteur des besoins.
- Le développement des hôpitaux publics et des centres de santé à partir des besoins.
- Le rétablissement de la ½ part pour enfant dans le calcul de l'impôt sur le revenu.
- L'abrogation des augmentations de la TVA au 1er janvier 2014.
- Le retour au service public de proximité.

## Les propositions de la CGT pour le financement des retraites:

- Suppression des exonérations des cotisations dites « patronales » et instauration d'une modulation de celles-ci dans le cadre de mesures qui développent réellement l'emploi, avec un contrôle public et syndical : 10 milliards.
- Mise à contribution des revenus financiers des entreprises : 20 milliards.
- Elargissement de l'assiette de cotisations à l'épargne salariale (intéressement, participation...) et aux primes pour les fonctionnaires et salariés du public : 10 milliards, sans oublier que 100 milliards au moins sont versés chaque année aux actionnaires sous forme de dividendes et que la création de 100.000 emplois apporterait 2 milliards de ressources supplémentaires.

## La réalité aujourd'hui:

- La pension mensuelle moyenne est de 1.550 euros pour les hommes et de 899 euros pour les femmes.
- 4,2 millions touchent le minimum contributif (629 euros) et leur nombre augmente chaque année : en 2012, 25 % des hommes et 50 % des femmes voient leur retraite liquidée sur cette base.
- Le taux de pauvreté des retraités ne cesse d'augmenter : 17 % vivent avec moins de 600 euros par mois et 10 % des retraités ont recours aux associations caritatives pour pouvoir se nourrir.
- 14% des retraités renoncent aux soins faute de moyens.
- Des retraités prennent un travail pour boucler les fins de mois et en 6 ans, leur nombre a triplé.
- Même, par exemple, avec une retraite de 2 500 euros par mois, les retraités sont de plus en plus attentifs à leurs dépenses : les charges incompressibles ne cessent d'augmenter (loyer, électricité, gaz, assurances, complémentaires santé, impôts...)

*Actifs ou retraités, vivre dignement et mieux passe nécessairement par la lutte.*

**Dans l'unité, à l'appel de: la CGT, la CFTC, FGR, FO, FSU, LSR, Solidaires, UNRPA:**

**LE 3 JUIN 2014 RASSEMBLEMENT 11 HEURES**

**PLACE JOFFRE FACE A LA TOUR EIFFEL** Métro : Ecole Militaire

**Pour un pique-nique de lutte qui sera suivi d'une manifestation nationale  
jusqu'au Ministère des personnes âgées.**

Pour défendre mes revendications: pouvoir d'achat, ma retraite, santé, mes besoins quotidiens

**Je me syndique à la CGT**

Nom - Prénom: .....

Adresse: .....

Téléphone: ..... Mail: .....

**A Retourner à: Union Confédérale des Retraités C.G.T. 263, rue de Paris 93515 Montreuil Cedex**



## APPEL A LA MOBILISATION DES RETRAITE(E)S

Alors que le pouvoir d'achat des retraités baisse depuis des années, le Gouvernement entend geler les pensions jusqu'en octobre 2015. C'est INACCEPTABLE !

Trop de retraités, et particulièrement des femmes, sont en dessous du seuil de pauvreté.

Il annonce d'autres mesures « d'économies » que nous ne pouvons accepter :

- 10 milliards « d'économies » pris sur l'assurance maladie : c'est une régression évidente dans l'accès aux soins !
- 11 milliards « d'économies » sur les autres secteurs de la protection sociale.
- 18 milliards « d'économies » sur le fonctionnement de l'Etat et 11 milliards pris sur les collectivités locales : c'est une nouvelle régression des services publics qui impactera l'ensemble de la société (recul des services de proximité, des transports...).

Les réactions négatives à ce plan d'austérité ont permis un infléchissement dérisoire pour les pensions inférieures à 1 200 €. L'éventuelle revalorisation du niveau de l'inflation au 1<sup>er</sup> octobre 2014 est tout à fait insuffisante et n'améliorera pas la situation des retraités concernés.

Pour nos Organisations, la retraite n'est pas un privilège ou une prestation sociale. Elle est un droit obtenu par le travail et son niveau est directement le résultat des rémunérations perçues pendant la vie professionnelle et le nombre d'années cotisées.

L'aggravation de la baisse du pouvoir d'achat des retraités ne résoudra en rien les difficultés financières des régimes de retraites, ni ne favorisera le retour de la croissance. Ce sont la création d'emplois, la revalorisation des salaires, l'égalité des salaires des femmes, l'arrêt des exonérations de cotisations, l'élargissement de l'assiette à tous les revenus distribués par les entreprises qui créeront les ressources nécessaires. La politique accroissant l'austérité appellera d'autres reculs, alimentera la spirale infernale de la baisse de la demande, de la récession, des suppressions d'emplois et des baisses de cotisations... Il est urgent de mettre en place d'autres orientations économiques et budgétaires et un autre partage des richesses.

Depuis 1986, les réformes se sont succédé pour durcir les conditions d'obtention de la retraite et réduire le niveau des pensions : passage de 10 à 25 ans pour les salariés du privé, indexation des retraites sur les prix et non sur les salaires, décote, allongement des durées de cotisation... suppression de la demi-part supplémentaire aux veufs et veuves, fiscalisation brutale du supplément de 10% pour les retraités ayant eu 3 enfants ou plus et, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013, instauration d'une taxe de 0,3% pour les retraités imposables. Cette contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA) a été de plus détournée de son affectation.

Refusons toute nouvelle dégradation. Pour nos Organisations, l'heure est à la mobilisation autour de ces revendications principales :

- Contre le gel des pensions et retraites.
- Pour l'amélioration du pouvoir d'achat de tous les retraités et le retour à la revalorisation annuelle des pensions et pensions de réversion.
- Pour que la Loi pour l'adaptation de la société au vieillissement soit déposée dès maintenant par le Gouvernement sur le bureau de l'Assemblée nationale, débattue et votée.
- Pour le développement de services publics de qualité, indispensables à l'ensemble des citoyens (transports, santé, etc...).

Nos Organisations vous appellent à intervenir par une mobilisation la plus large,  
LE 3 JUIN 2014 à PARIS.

7 mai 2014

## Impact du non gel des pensions inférieures à 1 200 euros

Inflation prévue en 2014 (Commission économique de la Nation) = 1,1%.

La valeur retenue pour l'évolution des pensions est l'inflation de l'année N corrigée de la différence entre l'inflation prévue et l'inflation réellement constatée pour l'année N -1.

L'inflation prévue en 2013 a été en fait supérieure de 0,5 point à l'inflation constatée. La valeur de revalorisation est donc de  $1,1$  (prévision 2014) -  $0,5 = 0,6\%$ .

En euros, cela donne, pour une pension de 1 200 euros, une incidence de 7,20 euros par mois.

Rappelons que cette revalorisation n'intervient qu'au 1er octobre (Loi du 20 janvier 2014) et que les pensions, y compris celles inférieures à 1 200 euros, ne sont donc pas revalorisées pendant les 9 premiers mois de l'année. Il est donc mensonger de prétendre que 6,5 millions de personnes verront leur pouvoir d'achat intégralement préservé.

Les pensions supérieures à 1 200 euros ne seront pas revalorisées en 2014, ce qui signifie un gel pendant 21 mois (de janvier 2014 à septembre 2015).

Du point de vue des modalités de mise en œuvre de la mesure, il est question d'utiliser le levier de la CSG. On peut légitimement s'interroger sur la nature du mécanisme en ces temps de « simplification » et l'effet de seuil généré (ceux qui ont 1 200 euros de retraite et ceux qui sont juste au-dessus).

Avril 2014



## Rendez-vous à Paris avec Vie nouvelle !



**Vie nouvelle n° 181**  
parution fin mai  
bon de commande joint

### Au sommaire :

**Actualité :** Manifestation nationale du  
3 juin,

- Signification
- Déroulement

**Dossier :** Après le 10<sup>ème</sup> congrès de l'UCR-CGT,

- synthèse
- parole aux congressistes
- interview de François Thierry-Cherrier : quel nouveau souffle donner au syndicalisme retraité

**International :** L'Europe et la Corée

**Société :** La réalité des maisons de retraite

**Juridique :** Les pensions de reversion

**Conso :** Le coût des maisons médicalisées

**Magazine :**

- Interview de Marcel Amont
- Le musée de l'imprimerie de Lyon
- Expo Nicolas de Stael
- Les peintres du début du 20<sup>ème</sup> siècle
- Jaurès en pages livres
- Etc...

**N'oublions pas de proposer l'abonnement  
12€/an (offre réservée aux nouveaux abonnés)**  
<http://ucr.cgt.fr/vienouvelle/abonnement>

**Bon de commande**  
***Vie nouvelle N°181***

***Parution 20 mai***

***Date limite des commandes 16 mai 2014***

**Commandez dès aujourd'hui**

**Pour faire connaître Vie nouvelle  
et proposer l'abonnement**

**Pour que Vie nouvelle soit dans les cars, les  
trains, les mains des manifestants...  
et des autres.**

**Je commande :**

.....Paquet(s) de 25 ex de Vie nouvelle N°181 au prix de 11 €  
(frais de port uniquement),

soit un total de ..... x 11 € = ..... €

**Chèque à joindre à la commande à l'ordre de VIE NOUVELLE**

**Nom et adresse d'expédition :**

Nom – prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Code postal – ville : .....